

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

/-) ECRETS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

/-) NNEE 1961 - I - N° 27. bis PR / SGCM.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la loi N°60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitu-
tion de la République du Dahomey ;

VU le Décret N°381/PCM. du 29 Décembre 1960 portant
formation du Gouvernement de la République du
Dahomey ;

/-) E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Me Bertin BORNA, Ministre du Travail et de la Fonction Pu-
blique est chargé d'assurer l'intérim du Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice et de la Législation pendant la durée de l'absence de Me Joseph
KEKE.

ARTICLE 2. - Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Offi-
ciel de la République./.

AMPLIATIONS :

PR.	15
SGCM.	5
Tous Minis.	12
J.O.	1
A.N.	2

PORTO-NOVO, 1e 28 JANVIER 1961


H. MAGA